

# SEANCE DU 20 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal de la commune de Sermaise, s'est réuni en session ordinaire, le dix-sept du mois de juillet sous la présidence de Mr Bernard Lahondès, Maire, convocation le 17/07/2017.

**Sont présents** Mr Ben Sanou

**Absents excuses** Mme Marek  
Mrs Bernard, Brière, Choynet, Launay, Mabit,  
Miannay

**Secrétaire de séance** Mr Ben Sanou

**Ordre du jour**

- Vente terrain lot B terrain de football
- Questions diverses

## **VENTE TERRAIN LOT B TERRAIN DE FOOTBALL**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, de vendre un terrain Chemin de la Joussinière, lot B de 427 m<sup>2</sup>, à Mr et Mme Delestre, domiciliés à Châteauneuf sur Sarthe 49330 2 Allée de Latour, à 25 € le m<sup>2</sup>, les frais notariés et de viabilisation étant à la charge de l'acquéreur et charge Mr le Maire de toutes les démarches administratives. Les conseillers précisent que l'adresse normalisée de ce lot est le 5, Chemin de la Joussinière 49140 Sermaise.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mr le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mme Alexandre Hélène, conseillère municipale et indique qu'il a prévenu Mme la Préfète de Maine et Loire le 18 juillet 2017.

Mr le Maire donne lecture de la lettre de la Chambre Régionale des Comptes sur le budget 2017 de la Commune et sur celui de la M49.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h15.

Ainsi, ont délibéré les membres présents.